


Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/086 Paraphe: 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2016/040</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 19

POUR : 19 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le sept novembre deux mille seize, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 28/10/2016

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Régine BRUSA, Patricia LESUEUR et Agnès MERCIER et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Francis SIGNORET et Benoit SINGLIT.

Représentée : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir à M. Yann DUGARD.

**OBJET : PERIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE 2017 DU PARC ARGONNE
DECOUVERTE**

Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article 3.8 Développement, gestion et animation d'actions et d'équipements, d'activités touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Tourisme et Communication lors sa séance du 27/09/2016 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau APPROUVE la période et horaires du Parc Argonne Découverte pour 2017, tel que présentés ci-après :

Dates	Horaires	Jours	Restaurant
Vacances d'hiver (du 4 février au 5 mars)	De 10h à 18h	Du Mercredi au dimanche	Ouvert
Du 6 mars au 31 mars	De 10h à 18h	Mercredi, Samedi, Dimanche	Ouvert
Vacances de Pâques (Du 1 avril au 1-mai)	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert
Du 2 mai au 7 juillet	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert
Vacances d'été (Du 8 juillet au 31 août)	De 10h à 19h	Tous les jours	Ouvert
Du 1 ^{er} septembre au 20 octobre	De 10h à 18h	Mercredi, Samedi, Dimanche	Ouvert
Vacances de la Toussaint (Du 21 octobre au 5 novembre)	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert

- AUTORISE la fermeture des caisses une heure avant la fermeture du site.

Le Président,

Francis SIGNORET

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le**

14 NOV. 2016